

« Nel mezzo del cammin di nostra vita »
(Dante)

RETOUR



Dans les vieilles maisons où vécut mon enfance,
Je cherche à retrouver ce que je fus, jadis.
J'appelle le passé, la chère souvenance
De mes rêves perdus, de mes rêves ravis.

Ainsi, je me retourne, au milieu de ma vie,
Pour voir, encore un peu, ce que je fus, jadis,
Enfant simple et rieur dans l'ancienne abbaye,
Puis Lycéen rêveur à l'ombre du Pâquis.

Vous êtes, Lycéens, ce que je fus, jadis,
Et comme moi, plus tard, parmi les vieilles pierres
Où vécut votre enfance, vous viendrez, amis,
Chercher ce que vous fûtes, parmi nous, naguères.

8 Avril 1958.

Roger BERNIER

Lauréat de la Société Poétique de France.
Ancien Élève du Lycée (1919-1933)

CENTENAIRE

du Lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc



19 Mai 1957



Monsieur COUROT (Louis), Ancien Sénateur, à Anzeycourt.
Monsieur DOROLLE, à Paris.
Monsieur ELISE, à Revinay.
Monsieur FRUSSOTTE, à Revinay.
Monsieur le Docteur GELLY, à Bar-le-Duc.
Monsieur GRANDPERRIER, à Bussy-la-Côte.
Monsieur LOMBARD (Georges), à Bar-le-Duc.
Monsieur le Docteur LORGIN (Georges), à Bar-le-Duc.
Monsieur PETIOT, à Savonnières-en-Poëtis.
Monsieur VARIN-BERNIER, à Paris.
Monsieur l'Abbé MILLET, Aumônier du Lycée.
Monsieur le Pasteur BERCHIER, à Saint-Dizier.
Monsieur FINKEL, Président de la Communauté Israélite de Bar-le-Duc.

Anciens élèves
du Lycée
ayant assisté
aux fêtes
du Cinquantenaire

COMITÉ ACTIF

Représentants de l'Administration :

Monsieur DODAT, Inspecteur d'Académie.
Monsieur GAUTHIER, Proviseur du Lycée.
Monsieur GOUBIN, Censeur du Lycée.
Monsieur LARCHER, Intendant du Lycée.
Monsieur MIGNOT, Doyen des Professeurs.
Messieurs les Professeurs anciens élèves : LALIN, BERNARD, Pol BOUVIER, SIMON, NICOLAS, FANJEAUX, Marie BENHAIM.
Messieurs WEITHEIMER, ETLICHER, AUDEBERT, PRUNAUX, et HUGUES, membres du Conseil intérieur du Lycée.

Représentants du Conseil Général de la Meuse :

Messieurs Louis JACQUINOT, Député, Ancien Ministre, Président du Conseil Général, Président de l'Association des Anciens élèves du Lycée.
Léon COUROT, ancien élève du Lycée.
le Docteur VUILLAUME, Maire de Saint-Mihiel, ancien élève du Lycée.
LABATUT, Président de la Commission Départementale, parent d'élève.
NANTY, Vice-Président du Conseil Général, à Mussey.
le Général GILLIOT, Conseiller Général de Bar-le-Duc.

Représentants de l'Association des Anciens Elèves :

Messieurs Jean SCHWARTZBROD, Vice-Président de l'Association.
MUNCK, Secrétaire-Trésorier de l'Association.
le Docteur JOYEUX.
Madame ROSE-VILLEQUAY, Directrice du Lycée Jeanne d'Arc de Nancy.
Messieurs Claude LOMBARD, Avoué.
Jean LERIGOLEUR, Attaché de Préfecture.

Représentants de la Ville de Bar-le-Duc :

Messieurs Gilbert COLLOT, Premier Adjoint au Maire de Bar-le-Duc, ancien élève du Lycée.
DU VAL, Adjoint au Maire de Bar-le-Duc, ancien élève.
JEUKENS, Ancien Maire de Bar-le-Duc, Conseiller Municipal, ancien élève.
GAUBERT, Architecte de la Ville de Bar-le-Duc.

Représentants de l'association des Parents d'Elèves :

Messieurs Pierre BRICHARD, Président de l'Union Régionale des Associations de Parents d'Elèves de l'Académie de Nancy.
François SCHMIDT, Président de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée de Bar-le-Duc.
VARIN, Membre du Comité de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée de Bar-le-Duc.

Représentants du Syndicat d'Initiative :

Messieurs Pierre MAHIZIER, Président du Syndicat d'Initiative.
Jacques MOTTANT, ancien élève du Lycée.
Raoul TAPIN, ancien élève du Lycée.

Représentants des Amis du Lycée :

Monsieur Gaston THIEBALD, Député Honoraire, Président de l'Association des Amis de l'Ecole Latupe de Bar-le-Duc.

BUREAU

Président : Monsieur Louis JACQUINOT.

Vice-Présidents : Messieurs Jean SCHWARTZBROD,

Pierre BRICHARD,

GAUTHIER, Provincier du Lycée.

Secrétaire Général : Monsieur Jean LEHIGOLEUR.

Secrétaire Général Adjoint : Monsieur François SCHMIDT.

Trésorier et Délégué Général aux relations avec l'Association des anciens élèves : Monsieur MUNCK.

Trésorier Adjoint : Monsieur LARCHER, Intendant du Lycée.

Membres : Messieurs MIGNOT, LALIN, WERTHEIMER, PRU-NAUX, LABATUT, Docteur JOYEUX, DUVAL, VARRIN, MARIZIER, MOTTANT, TAPIN, THIEBAUT.

Conseiller Technique : Monsieur GAUBERT.

✓

POUR ses anciens élèves, le Lycée est bien plus qu'un bâtiment sévère où vit et s'instruit une jeunesse studieuse et frondeuse tout à la fois. Nous lui trouvons une âme qui nous attache au souvenir de notre enfance, aux amitiés que nous y ayions nouées, aux ambitions parfois démesurées qui nous portaient alors. Qui de nous en effet n'a jamais, à l'intérieur de ces murs, rêvé un jour de grandeur et de gloire, à l'image de nos illustres devanciers ?

Notre vie d'aujourd'hui est souvent fort différente de ce que nous avions désiré qu'elle fût. Mais ce retour vers notre jeunesse qui nous emporte siôt franchie de nouveau la grille séculaire, nous ramène aux sources vives de l'enthousiasme et nous fait aimer chaque année davantage notre cher et vieux Lycée.

C'est ce sentiment d'attachement et de fidélité que nous avons voulu manifester en éditant ce compte rendu. Il sera un nouveau maillon dans la chaîne des souvenirs commencé il y a cent ans.

LE COMITE.

Les Cérémonies du Centenaire

MINUTIEUSEMENT préparées, les Fêtes du Centenaire du Lycée se sont déroulées le Dimanche 19 Mai 1957. Elles devaient être présidées par M. Billières, Ministre de l'Education Nationale, qui, empêché au dernier moment, déléguera pour le représenter M. Brunold, Directeur Général de l'Enseignement du Second Degré.

Le ciel maussade, chargé de pluie, s'il réussit un moment à troubler l'ordonnance des cérémonies, ne put entamer l'allégresse qui réunissait autour du Lycée centenaire, anciens et jeunes élèves, Professeurs et Amis.

Elles débutèrent à 8 heures par des services religieux à la mémoire des Professeurs et élèves disparus depuis la fondation du Lycée. Officiaient : à la Chapelle, M. l'Abbé Millet, Aumônier ; au Temple Protestant, M. le Pasteur Berchier, de Saint-Dizier, chargé de la Paroisse de Bar-le-Duc ; à la Synagogue, M. le Grand Rabbin Morali, de Nancy. L'orchestre et les chœurs universitaires de Nancy prêtaient leur concours.

A 9 heures, se tint au Gymnase rajeuni, une Assemblée Générale solennelle de l'Association des Anciens élèves, sous la présidence de M. Louis Jacquinot, Député, Ancien Ministre. M. Jean Schwartzbrod, Vice-Président, présenta le rapport moral. Après avoir remercié le Conseil Général de la Meuse et le Conseil Municipal de Bar-le-Duc des subventions qu'ils ont bien voulu accorder pour l'organisation de cette journée, ainsi que l'ensemble des artisans du succès, il déclara notamment :

« ... Vous êtes venus très nombreux et certains de très loin, pour fêter le Centenaire de notre Lycée et le 68^e anniversaire de notre Association. Vous avez voulu, avec force et enthousiasme, manifester énergiquement votre attachement et votre fidélité à notre vieil établissement, et ainsi resserrer vos amitiés de jeunesse. Soyez d'autant plus remerciés de ce geste que la plupart d'entre vous, je le sais, avaient des raisons très impérientes de se dérober. Votre corde sentimentale a vibré, et vous avez choisi... »

« ... Ainsi le concours de tous a été nécessaire, et je dois à la vérité de dire que ce concours ne nous a jamais été refusé. C'est la preuve que notre Association est vivante, c'est le gage d'une prospérité qui ne fait que s'accroître. L'avenir est plein de promesses. Les jeunes viennent vers nous; ils assureront la relève. »

Après cette assemblée générale, les personnalités se rassemblèrent Place de la République, autour du Monument du Président Raymond Poincaré, ancien élève du Lycée de Bar-le-Duc, auquel il donna son nom. La musique de la garnison de Metz avait déjà pris position tandis que la foule se massait sur les trottoirs. A 10 h. 30, M. Brunold et M. Jacquinot, qui venaient d'arriver, accompagnés de M. Touzé, Préfet de la Meuse, déposèrent au nom de M. le Ministre de l'Education Nationale et du Conseil Général de la Meuse, des gerbes devant la statue de l'illustre Homme d'Etat pendant que retentissait la Marseillaise.

Puis, tandis que la musique militaire gagnait le Lycée en défilant à travers la ville, les Personnalités furent accueillies à l'Hôtel de Ville par M^e Jean Collot, Maire, entouré de son Conseil Municipal. Aux souhaits de bienvenue qui lui furent adressés, M. Brunold répondit par une promesse d'agrandissement du Lycée : « Vous allez, a-t-il dit, assister, Monsieur le Maire, à la croissance de votre Lycée qui doit recevoir dans les années prochaines 1500 élèves. Nous vous aiderons le plus possible. » Puis il évoqua ses rencontres avec Raymond Poincaré. Il avait assisté, peu avant la première guerre mondiale, au cortège inoubliable conduisant un Président de la République nouvellement élu, à l'Hôtel de Ville de Paris. Quelques années plus tard, étudiant à Strasbourg, il avait vu, dans sa capitale libérée, ce même Président de la République follement ovationné par l'Alsace reconnaissante. « Avec un tel parrainage, conclut-il, votre Lycée doit poursuivre une glorieuse tradition et apporter à la Nation une continuité dans la grandeur. »

Cette brève réception terminée, le cortège officiel rejoignit à son tour le Lycée qui devait être, c'était bien normal, le théâtre et même l'acteur des plus importantes cérémonies. Il avait arboré le pavillon des grands jours qui dissimulait son âge. Sa grande cour, immense depuis la suppression, un mois auparavant, du mur et de la grille qui la séparaient en deux, était noire d'une foule où l'on remarquait, sagement alignée devant la chapelle, la masse imposante de tous les élèves internes et externes. Les drapeaux claquetaient au vent qui soufflait avec force.

A 11 h. 15, le cortège pénétra dans le Parc et s'avanza jusqu'au porche. Pour honorer la mémoire des disparus, les stèles

érigées en souvenir de Raymond Poincaré et des Anciens élèves et Fonctionnaires du Lycée « Moris pour la France » pendant les deux dernières guerres, furent fleuries par M. Jacquinet, M. Gauthier, Proviseur, M. Lemagny, Ancien élève, qui avait revêtu son habit d'Acadien, et par un élève de Sciences expérimentales, Francis Rollin, Pupille de la Nation. Quelques minutes de recueillement furent alors observées. Au loin, le chant des Spartiates, de Rameau, déroulait ses strophes puissantes.

Ce fut ensuite la visite de l'exposition de souvenirs du Lycée. Précédé de l'Etissier-Chef de la Préfecture en grande tenue, le cortège traversa la cour pour se rendre dans la salle de classe où M. Pommeréde, Conservateur des Musées de la Meuse, avait rassemblé des documents (tableaux, photographies, parchemins, palmarès) sur Raymond Poincaré, la vie du Lycée au cours du dernier demi-siècle, et même sur l'autre, le Collège de Gilles de Trèves, documents parfois pittoresques, mais toujours émouvants.

Après cette inauguration, les personnalités prirent place au centre de la cour où une estrade avait été installée. Aux côtés de M. Brugold, on notait en particulier la présence de MM. Eugène Fouzé, Préfet de la Meuse, Gilbert Mayer, Recteur de l'Académie, Paul Lemagny, Membre de l'Institut, les Parlementaires du Département, les Membres du Conseil Général de la Meuse et de la Municipalité de Bar-le-Duc, Jean Cessac, Inspecteur Général de l'Education Nationale et Ancien Professeur au Lycée, Callot, Jeunet et Laye, Anciens Provoiseurs du Lycée, Prud' Proviseur du Lycée de Nancy, Mme Rose, Directrice du Lycée Jeanne d'Arc de Nancy, l'Administration et l'ensemble des Professeurs du Lycée qui, selon la touchante expression de l'un d'eux, ont voulu « mélter leurs souvenirs à ceux des nombreux élèves qui sont passés dans leur classe ».

Au nom de M. le Ministre de l'Education Nationale, M. Brugold remit les insignes d'Officier dans l'ordre des Palmes Académiques à Mme Gauthier, à MM. Edouard Gonin et Gaston Thibaut, et de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques à MM. Roger Bourgois, Henri Duval, Marcel Gaubert, Jean Lericoleur, Directeur Maurice Lorain, Alfred Manek, François Schmidt, Jean Schwartzbrod et Jean Thauvenot, ainsi que les Médailles d'Honneur du Travail décernées par M. le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale à M. Roger Courcier (Médaille d'Argent) et à MM. Camille Hugues et Armand Nicolas (Médailles de Bronze).

Il remit également le Prix du Centenaire ; des volumes d'une valeur respective de 8.000 et 4.000 francs, offerts par le Comité

aux deux élèves, M. Navelot Michel (classe de Seconde Moderne) et Mlle Lallemand Francine (classe de Seconde Moderne), organisé le 9 Mai 1957, sur le sujet suivant :

« A l'occasion du Centenaire de notre Lycée, un certain nombre de manifestations officielles se dérouleront ; les adultes, anciens élèves du Lycée, y voient une occasion bien légitime de s'émoi-voir sur leurs souvenirs ; le public, les notabilités, les personnalités officielles éprouveront des sentiments qui leur appartiennent en propre.

Vous seriez présents ; vous aussi, élèves des classes du second cycle. Resterez-vous passifs ? ou au contraire, trouverez-vous, dans ces fêtes, l'occasion de réfléchir à ce qu'elles représentent pour vous.

Vous êtes invités à vous exprimer, en toute franchise et avec sérieux, sous la forme d'une allocution que vous adresserez aux personnalités ».

Le moment des discours était arrivé. Le premier, M. le Proviseur monta à la tribune tandis que la pluie, qui commençait à tomber, obligeait toute l'assistance à se réfugier sous les galeries.

Discours de Monsieur GAUTHIER

Proviseur du Lycée Raymond-Poincaré

Monsieur le Représentant du Ministre,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Mesdemoiselles, Messieurs, mes Chers Amis,

J'HONNEUR qui m'échoit, en ce jour mémorable, me remplit de confusion : c'est une mission redoutable de prendre la parole en présence de tant de personnalités, devant un aussi grand nombre d'anciens de notre Maison, réunis pour célébrer la date qui marque la succession effective du Lycée Impérial de Bar-le-Duc au Vieux Collège Gilles de Trèves.

Cette cérémonie, comme celle du cinquantenaire, n'est pas seulement la fête des anciens, mais également celle de la jeunesse et de l'espérance ; aussi je voudrais évoquer rapidement le passé de notre Etablissement, présenter sa situation actuelle et jeter quelques regards sur son avenir.

Un siècle c'est évidé depuis que, grâce aux efforts tenaces, à la volonté plusieurs fois affirmée d'une municipalité compétente, le Collège Gilles de Trèves, par décret impérial, selon l'expression du

Proviseur dans son discours du cinquantenaire, « a légué son héritage de gloire et d'honneur à un Lycée tout neuf, plus clair et plus spacieux, plus en rapport avec les nécessités modernes ».

Cet anniversaire invite tout d'abord à jeter un regard sur le passé : mais, comme la plaquette-souvenir contient un historique assez développé et que, par ailleurs, la plupart des assistants sont assez informés de l'histoire de cette maison, je me propose seulement de rappeler les faits les plus saillants des cinquante dernières années.

Le Lycée National de Bar-le-Duc a perdu depuis 1914 ses classes préparatoires aux Grandes Ecoles, transférées de Metz à Bar-le-Duc en 1872 et rétablies à Metz en 1919 ; il a perdu également ses sections agricole, commerciale et industrielle ; par contre, depuis 1925 environ, il a ouvert ses portes aux jeunes filles qui forment actuellement le tiers de l'effectif des classes du Second Degré ; depuis la rentrée de 1954, il possède dans les classes de seconde et de première des sections moderne prima, dans lesquelles l'étude des sciences naturelles se substitue à celle de la seconde langue vivante, qui devient facultative.

C'est le 13 Juillet 1935, le jour de la Distribution des Prix, qu'a été officiellement attribué au Lycée National de Bar-le-Duc le nom de Raymond-Poincaré, « le plus illustre de ses enfants », décédé le 15 Octobre 1934, qui, selon l'expression du Sénateur Poi Chevalier, alors Vice-Président de l'Association des Anciens Élèves, « en fut le plus insigne honneur et en demeure la plus haute Bierte ».

En soixante-quinze ans, comme beaucoup d'autres établissements, notre Lycée a connu trois guerres ; il a subi une première occupation en 1870-1871 ; il a vécu des périodes tragiques pendant la guerre 1914-1918, surtout pendant la bataille de Verdun ; au cours de la seconde guerre mondiale, deux courtes occupations, l'une en 1940, l'autre en 1944, lui ont fait subir des pertes matérielles considérables. Malgré toutes les difficultés rencontrées, il a tenu, stoïque ; il a continué à remplir sa mission.

Une cinquantaine d'anciens élèves reçus à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole Normale Supérieure, à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, plus d'une vingtaine aux Ecoles de Médecine de Strasbourg et de Lyon, une trentaine aux Ecoles Nationales Vétérinaires, une quarantaine à divers Instituts, et plus de 160 à l'Ecole Spéciale de Saint-Cyr, voilà un palmarès éloquent, et encore bien incomplet, car notre Lycée a fourni un apport de choix, non seulement à l'Industrie, à l'Armée, au Corps médical, aux diverses Administrations, mais aussi à l'Académie Française et à l'Institut, au Parlement, à la Magistrature, à l'Université, aux Professions libérales, au Commerce, à l'Agriculture, en somme à toutes les branches de l'activité nationale.

Un rayon de la gloire de ces éminents « anciens » éclaire aujourd'hui les pierres vieillies de notre cher Lycée qui, depuis un siècle, a donné à notre pays tant de serviteurs d'élite.

A la cérémonie du Cinquantenaire, le Proviseur posait cette double question :

« Ne vous semble-t-il pas que cette grande et respectable Maison, qui vient de faire toitote pour vous recevoir, ne fait pas encore trop mauvaise figure pour ses cinquante ans, et qu'elle peut bien avancer coquettement son âge, puisqu'elle le porte aussi gaillardement,

sans trop de ride, ni de cheveux blancs ? Et qui sait ce qu'elle sera dans un demi-siècle ?... »

Le moment est venu de répondre : derrière son pare-soleil, notre Lycée vous reçoit en ses muraillés un peu sévères, dont la couleur terne dit assez qu'elles ont passé la première jeunesse ; il s'est efforcé de les décorer, mais il n'a pas pu les rajouir ; heureusement, les pierres ont le bon sens de ne pas chercher à oublier leur âge et d'aimer leur vénérable et ces pierres, aujourd'hui, rayonnent discrètement de la gloire de tant d'illustres ancêtres formés dans cette Maison.

Mais, dès l'entrée, les yeux sont frappés par un changement tout récent et très net de la perspective : les deux cours semblent plus vastes, leur sol est devenu une chaussée moderne, le mur et la grille de séparation ont disparu. Et ceux qui, depuis quelques années, n'ont pas pénétré dans les différents bâtiments, trouveront encore bien d'autres sujets de surprise : partout des peintures claires et, dans quelques salles, du mobilier neuf ; des escaliers en ciment, qui remplacent les marches de bois fortement dégradées pendant la dernière guerre, d'abord par les chaussures éclatées des soldats français — infirmiers ou convalescents — puis par des bottes étrangères.

Dans chacun des six dortoirs actuels, l'installation des lavabos est complètement renouvelée ; la salle de sciences naturelles est équipée selon les techniques les plus modernes ; les vieux combles, au-dessus des dortoirs, sont devenus des greniers ultra-modernes et incombustibles depuis la construction d'une dalle de béton et l'installation de charpentes métalliques.

Dans tous les locaux, et même dans les couloirs qui, il y a cinq ans, étaient encore si humides et si froids pendant de longs mois, l'installation du chauffage central est vivement appréciée. Cependant ce n'est pas sans une pointe de melancholie, je l'avoue, que j'ai vu disparaître, des salles de classes et d'études, les tuyaux de poêle aux courbes variées et pittoresques, et ces monumentaux appareils de chauffage qui, malgré leur extrême vénérable, complissaient leur office avec plus ou moins de régularité. Si quelques élèves du second cycle regrettent certainement de temps en temps les petites visites du chauffeur venant parfois bien à propos interrompre un cours qui leur paraissait un peu long ou austère...

Il serait fastidieux de présenter ici un tableau de tous les aménagements réalisés dans ces bâtiments, depuis une dizaine d'années, pour mieux adapter les locaux aux goûts de notre époque, aux tendances de la pédagogie moderne, pour créer une atmosphère plus favorable au développement des adolescents, surtout dans l'internat. Mais ces efforts n'ont pas été très suffisants, parfois même impossibles, sans l'aide considérable de la Ville, de la Préfecture et du Ministère de l'Education Nationale. Et je suis heureux d'avoir l'occasion de renouveler, devant de si nombreuses personnalités et devant tant d'amis de notre Maison, les très vifs remerciements du personnel tout entier et de tous les élèves à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, à son représentant à cette cérémonie, Monsieur le Directeur Général Brunold, qui nous fait aujourd'hui le grand honneur de témoigner, par sa présence, l'intérêt qu'il porte à notre Etablissement, à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Maire et à la Municipalité de Bar-le-Duc qui se penchent avec sympathie sur tous les problèmes scolaires, en particulier sur ceux, si complexes et si urgents, des constructions.

Par ailleurs, notre Lycée ne serait pas ce qu'il est actuellement

sans l'œuvre de mes prédécesseurs, dont trois, Messieurs Lays, Gallot et Jeunet, sont venus aujourd'hui, de Paris, d'Annecy et de Besançon, se joindre à nous et marquer leur attachement à cet établissement qu'ils ont quitté depuis de nombreuses années.

Surtout, le Lycée Raymond Poincaré n'aurait pas connu ce développement et cette prospérité sans les efforts conjugués des diverses générations de Génieurs, d'Economies et Intendants, de Professeurs, dont l'une des premières qualités est la stabilité : sauf pendant les périodes de guerre, de nombreux maîtres arrivés d'autres régions de France restent en fonction pendant de longues années avant de demander une mutation normale ou un avancement mérité ; beaucoup d'autres, anciens élèves, n'aspirent qu'à terminer leur carrière dans leur vieux Lycée ; les uns et les autres ont le sentiment de former une équipe pour l'accomplissement d'une œuvre solidaire d'instruction et d'éducation ; ils s'attachent à former des jeunes gens et des jeunes filles ayant le goût du travail, le sens de la loyauté et du devoir, des esprits aux connaissances solides, en un mot : des caractères ; c'est une noble mission, plus nécessaire que jamais, car il faut de plus en plus aux adolescents un désintéressement peu commun, un enthousiasme rare et une patience éprouvée pour se lancer dans une carrière. Je suis heureux de pouvoir célébrer publiquement le corps professoral de ses efforts constants, des succès qu'il fait remporter, aux divers examens et concours, à des candidats chaque année plus nombreux, et je dois dire que les élèves actuels du Lycée Raymond-Poincaré ont à cœur d'être dignes de leur grand parrain et de tous leurs aînés.

* *

L'existence de notre Maison, à la fin du premier siècle de son histoire, est donc bien assurée : mais quel sera son rôle dans la société de demain ?

De profondes transformations se produisent, les paroles prophétiques du Sénateur Raymond Poincaré, prononcées à l'occasion du cinquanteenaire, auxquelles les événements du demi-siècle écoulé ont donné une éclatante confirmation, peuvent être intégralement répétées aujourd'hui aux jeunes générations :

« Des conceptions qui nous semblent justes pourront un jour vous paraître surannées, il arrivera sans doute à des idées en cours de se démonétiser, à des préjugés de disparaitre, à des principes même de chanceler. Les sociétés ne se maintiennent que par le mouvement et par l'action ; elles ne sauraient trouver le repos que dans la mort ; vous agirez pour vivre, vous marcherez avec votre temps ; vous ne vous effrayerez pas des changements qui s'opéreront peu à peu sous vos yeux... »

Or, dans notre monde moderne, à la cadence accélérée de l'histoire, sont apparus des besoins profonds de la société, qui imposent à l'homme un rôle différent, d'où la nécessité de lui faire acquérir des moyens nouveaux. Notre éminent Directeur Général, Monsieur Brumold, a clairement exposé, dès 1952, cette situation à tous les enseignants du Second Degré :

« Ce qui caractérise de plus en plus les élites d'aujourd'hui, même celles qui, par la nature de leur activité, sont les plus éloignées de l'action, c'est leur participation, recherchée ou involontaire, à cette action, c'est l'obligation qu'elles ont de découvrir, de créer, de prendre parti... La culture que doit recevoir l'homme

d'aujourd'hui est, d'abord un héritage, héritage organisé de nos connaissances sur l'univers matériel, sur les sociétés humaines, leurs caractères et leur évolution historique, héritage aussi des grandes traditions de notre humanité qui, à travers les siècles, a permis à l'homme de promouvoir sa condition matérielle et morale et, pour tout ce qu'il n'a pu réaliser ou ce qu'il doit subir encore, de concevoir les fins suprêmes qui définissent son espérance. »

Et notre Directeur Général, précisant un peu plus tard que l'intérêt de notre société est de faciliter l'accès des carrières dirigeantes à ceux qui ont reçu une solide formation classique, détermine ainsi le rôle d'une réforme de l'Enseignement : « permettre de définir une forme de culture secondaire plus équilibrée, dans laquelle les études classiques et les études scientifiques trouvent une place harmonieuse... »

Notre Lycée, en attendant la réalisation de cette réforme qu'il souhaite bien vivement, est appelé à s'adapter à d'autres besoins nouveaux : alors qu'il respire difficilement dans ses locaux insuffisants en nombre et surtout en capacité (construit pour accueillir 300 élèves, il en compte actuellement 615), il est obligé d'ouvrir de plus en plus largement ses portes à un nombre sans cesse croissant d'élèves capables de bonnes études.

Or, depuis longtemps, l'admission des jeunes filles dans les sections classiques du premier cycle et dans les classes du second cycle ne pouvait être réalisée complètement en raison de l'absence d'un internat féminin. Cette grave lacune est désormais comblée : dès la prochaine rentrée scolaire, grâce à l'initiative de Monsieur l'Inspecteur d'Académie et à l'action rapide de Monsieur le Recteur, nous pourrons accueillir une trentaine d'internes jeunes filles — et par la suite un nombre triple — dans une vaste maison située à l'extrémité nord-ouest du Boulevard Poincaré, dont peu éloignée de notre Etablissement.

Est-ce à dire que toutes les difficultés seront alors surmontées ? non, certes ; de nouveaux problèmes seront à résoudre : création de nouvelles salles de classe, accueil de nouveaux internes garçons pour la rentrée d'Octobre 1958, agrandissement de la cuisine et de ses dépendances...

Une autre extension de notre Etablissement est à l'étude : l'évaluation nécessaire des besoins en logements de toute nature pour la rentrée d'Octobre 1963 a incité plusieurs Inspecteurs Généraux et les administrateurs du Lycée à envisager divers projets, à faire de beaux rêves... mais deviendront-ils tous des réalités ?

Nous n'ignorons pas, en effet, que dans toute la France et dans tous les ordres d'enseignement se posent ces redoutables problèmes, que les besoins sont immenses. C'est pourquoi, au nom de tout le personnel du Lycée Raymond-Poincaré, j'adresse un pressant appel à toutes les Autorités — universitaires, préfectorale, municipale — afin que soient encore activés les concours nécessaires pour aplatiser les nombreux obstacles à vaincre et phréger dans toute la mesure possible les inévitables lenteurs administratives.

* *

Puisse cette commémoration laisser dans la mémoire de tous les assistants des traces profondes, et souhaitons, pour conclure, que nous nous retrouvions bientôt réunis, d'abord pour l'inauguration de l'internat féminin, mais surtout pour la pose de la première pierre d'un nouvel édifice qui, seul, permettra au Lycée Raymond-Poincaré de répondre entièrement aux exigences de la société de demain.

Discours de Monsieur Jean COLLOT

Maire de la Ville de Bar-le-Duc

Messieurs,

Il y a un peu plus de 100 ans, M. Louis Sainsore, Maire de Bar-le-Duc, avait l'infinie honneur et le plaisir de poser la première pierre de ce Lycée.

C'est à lui en effet qui revenait tout le mérite d'avoir voulu sa création.

Le jour de la pose de cette première pierre, entre deux roulements de tambour, il fit un magnifique discours, empreint du plus bel enthousiasme et de la foi dans l'avenir et les destins de cet établissement.

50 ans plus tard, le 2 Juin 1907, une importante manifestation marqua le déclin de cette maison, sous la présidence du Sénateur Raymond Poincaré. De magnifiques discours furent également prononcés, mais, chose étrange, le maire de l'époque, M^e Adam, Notaire à Bar-le-Duc, l'un de mes prédecesseurs, convié à cette cérémonie, l'humira d'un murisme absolu. Il fit bien ! Les notaires n'ont jamais eu le don de la parole. Ce sont des positifs. Ils constatent. Ils écrivent et parlent difficilement [1].

Je ne vous cache pas, Messieurs, que j'aurais été tenté d'imiter mon prédecesseur d'il y a 50 ans, et que, volontiers, je me serais contenté de partager votre joie en silence.

Mais il me plait reprenant de créer une tradition ! D'ores et déjà, chaque cent ans, le Maire de Bar-le-Duc se devra de faire le point de l'histoire heureuse de ce Lycée et de célébrer les incontestables bienfaits de cette institution.

Ainsi déjà, je songe à mon lointain successeur et lui impose une tâche agréable certes mais combien délicate. Ce Journaux, j'inspire déj^a sur le siècle à venir. Mais qu'est-ce donc qu'un siècle ? Un court laps de temps lorsque, comme ce Lycée, on a les gages du passé et les perspectives certaines de l'avenir.

Oui, qu'est-ce donc qu'un siècle ? Qu'est-ce donc qu'un Centenaire ?

Il y a deux ans, j'eus l'infinie honneur d'adresser au nom de mes concitoyens mes félicitations et mes vœux à une barristeuse qui venait d'atteindre sa centième année.

De cette cérémonie touchante j'ai gardé un délicieux souvenir. Cette centenaire avait conservé avec toutes ses facultés une jeunesse d'esprit, une aisance et un accueil aimable.

Assise dans son fauteuil, au milieu d'un parterre de fleurs, elle me tint sous le charme de sa conversation et de l'expression de ses très nombreux souvenirs et c'est avec regret que je la quittai, non sans lui avoir donné une très joyeuse et délicate accolade.

Ce baiser, fut, assurez-vous, exempt de toute passion. Mais, oserez-vous le dire ? J'en ai gardé un souvenir exaltant. Cette joue de centenaire presque diaphane avait l'étrange douceur d'une joue d'enfant.

Messieurs, ce souvenir me poursuit aujourd'hui, « mutatis mutandis », cela s'entend.

En ce jour, la ville de Bar-le-Duc célèbre avec allégresse un autre centenaire, celui de son Lycée. Et j'ai l'impression qu'à l'exemple

de ma vieille dame, cette maison vénérable a l'honneur privilégié de cumuler une longue et glorieuse histoire, des souvenirs émouvants, tout en conservant une jeunesse d'esprit, un accueil aimable et souriant malgré l'austérité de ses murs centenaires.

Oui Messieurs, notre vieux Lycée a déjà une longue histoire glorieuse et tourmentée. Il a participé intimement avec notre cité ses jours heureux et malheureux. Il a connu des jours fastes, des succès brillants, des fêtes joyeuses, mais il a connu aussi des jours de désastre, d'humiliation, des épreuves douloureuses. Je ne vous rappellerai ni les uns ni les autres. D'autres l'ont fait beaucoup mieux que je ne saurai le faire.

Mais je manquerais aux devoirs les plus élémentaires de la gratitude si je n'évoquais pas le souvenir de ces milliers de jeunes barristes qui, au cours de ces 100 années écoulées, sont venus chercher ici, auprès de maîtres excellents, une instruction solide et bien ordonnée, une éducation éprouvée, le goût de la discipline, l'amour du travail bien fait et le sens des responsabilités.

Ces jeunes barristes qui furent jadis l'honneur de ce Lycée et la joie de leurs professeurs se sont dispersés ici et là, au fil des ans.

Tous, dans des fonctions diverses et également honorables : agriculteurs, artisans, financiers, négociants, magistrats, avocats, médecins, pharmaciens, officiers, ingénieurs, professeurs, savants, hommes de lettres, hommes politiques, tous, dis-je, mettent à profit les leçons données, les exemples reçus, se sont efforcés de contribuer et contribuent encore à la prospérité, au rayonnement, à la grandeur morale de notre pays, et au renom de notre ville et de ce Lycée.

Des centaines d'entre eux, soldats, officiers, généraux, sont glorieusement tombés sur les champs de bataille, fidèles aux grandes traditions qui ont toujours fait l'honneur et la force de ce Lycée.

Messieurs, cette évocation émouvante des anciens élèves de cette maison meritait d'être faite pour notre édification certes, mais également en hommage de gratitude et de reconnaissance pour la pleine et brillante des prouesses, œuvres, professeurs, qui, pour après jouer ont tiré magnifiquement le grand pavoi d'honneur que nous hissons dans le ciel Barriste en ce jour anniversaire.

Raymond Poincaré, illustre élève de ce Lycée, s'est écrit un jour : « La grandeur des nations se mesure à la résistance de leurs souverains ».

S'il en est de même pour les institutions, en évoquant ces 100 années écoulées, notre Lycée, en ce jour anniversaire, assure sa grandeur et prépare des lendemains prospères.

L'expansion de cet établissement, déjà pensée et préparée par ceux qui en ont la charge, ne promet-elle pas un avenir heureux dont notre ville ne peut que se réjouir.

A cette pensée, il me semble que notre vieux Lycée, tout tremblant aujourd'hui dans ses vieilles pierres, en éprouve un certain enthousiasme et de l'allégresse, une allégresse d'enfant qui sourit à l'avenir.

Évoquant alors et de nouveau la joue diaphane de ma vénérable centenaire qui avait l'étrange douceur d'une joue d'enfant, je ne puis résister au plaisir de donner, au nom de la ville de Bar-le-Duc, à notre Lycée Centenaire, une très joyeuse et délicate accolade, accolade symbolique cette fois, mais toute empreinte de reconnaissance et de gratitude.

[1] N.D.L.R. M. Jean Collot est également Notaire.



La réception à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc



Un groupe de Personnalités entourant M. Brusold, Directeur Général de l'Enseignement du Second Degré.



M. Brusold (à droite) admirant l'exposition de souvenirs du Lycée.

cours prononcé en 1912 par M. Paul Brouchet, Magistrat fin et lettré, ami intime de Raymond Poincaré. Parce que ce discours est un hymne d'amour et de reconnaissance dédié au Barrois, au Lycée, une sorte de petit chef-d'œuvre, un poème à la vieillesse d'un professeur : Louis Marchal. « De son modeste logis de la rue Chavée, il peut contempler la vaste vallée de l'Ornain qu'il a autrefois chantée en vers latins. Il aperçoit les toits de ce cher Lycée où s'est déposé sans compter son dévouement à la jeunesse. Il repose ses yeux affaiblis sur les vallées de Massongy et de Maestricht, pleure le pinacle disparu de la cathédrale Notre-Dame et dans le fond du décor, voit rouler quand il n'est point à sec, le Beuve Navetons traversé jadis — détail du moins légendaire — par le Conquérant des Gaules. Les années ont passé et pour lui depuis près d'un siècle, le tour de l'horloge sonne le réveil et le déclin du jour, les arbres du Plaquet projettent leur bienfaisant ombrage, et l'aimable vieillard, suivant l'exemple du gros tilleul, reverdit à chaque printemps ».

M. Louis Marchal n'est plus.
Le vieux tilleul a été abattu.

En distinguant le professeur le plus ancien que quelques-uns ont pu connaître et en saluant à notre tour sa mémoire, c'est aux professeurs qui lui ont succédé, au corps enseignant tout entier, si éminemment représentatif en ce jour, que vont nos pensées affectueuses et notre gratitude d'anciens élèves.

Pourquoi vous rappellerai-je un autre Président de distribution de prix, le Professeur Camille Chemin ? Je le revis en classe d'anglais — il connaît alors ses fonctions de chef de notre établissement et de professeur — fuyant avec nous au fond des galeries voisines et relâchant instinctivement son col de pardessus afin de se protéger contre les sols d'une bombe de 100 kilos tombée malencontreusement sous nos fenêtres. C'était le 21 février 1916, le début de la bataille de Verdun.

Le 13 juillet 1915, il décrit la vie trépidante du Lycée en guerre, les difficultés de l'administration et de l'enseignement : Lycée-Hôpital abritant en outre un Etat-Major, gravement du canon, dortoir souvent descendus dans les caves et dépendant maison d'éducation qui, en dépit des difficultés renouvelées, remplît sa haute et pernante mission.

Combien bouleversante est son évocation de la distribution des prix de 1914. Le Lycée, ce jour-là, était en fête. Groupée sous les arbres autour de son chef, l'excellente musique du 94^e. Et sa pensée interrogait l'avenir et se reportait vers tous ses élèves, les professeurs, le personnel mobilisé.

Et si j'ai relu ces pages, c'est parce que j'y trouve précisément définis les objectifs permanents de la France. Notre pays a dû combattre au cours de deux guerres effroyables et continue aujourd'hui d'opposer à la violence et à l'assassinat ses forces, dépendant mises à souvent à l'épreuve au cours de tant de douloureuses années.

Je les relis aussi parce que C. Chemin fut le premier à honorer nos camarades déjà tombés sur les champs de bataille et, reprenant l'appel qu'il fit alors des noms de ces braves, je rassemble dans ma mémoire et ma ferveur, tous ceux qui, depuis lors, ont leur nom ajouté sur la liste hélas incomplète de cet ancien Proviseur.

Ils ont combattu avec une épure bravoure pour l'idéal sublime de

Paix, d'Honneur, de Loyauté et de Justice qu'au Lycée leurs maîtres vénérés avaient érigé devant eux.

Oui, j'ai voulu extraire de feuilles déjà jaunies, deux hommages adressés insiprée aux hommes de devoir (devoir envers leur profession, devoir envers leur Patrie) et les joignant, les rafraîchir et les agrandir dans notre feuille et dans nos coeurs.

Puis nous allons nous séparer. Chacun va retrouver son travail, ses sourires, ses joies ou ses peines.

Qui restera-t-il de cette journée du centenaire ?

Un intérêt accru, j'en suis certain, pour notre Lycée, son extension, sa modernisation, son éducation, son enseignement, mais aussi et surtout, une solidarité renforcée d'hommes qui, ensemble, ont jadis travaillé, médité, espéré, et qui, éloignés les uns des autres, recherchent à tous les paroiss, le chemin difficile du devoir commun envers la Patrie comme envers l'Humanité.

Mais surtout, la volonté de maintenir en toutes occasions, par delà les progrès étonnissants de la technique ou de l'invention, les valeurs spirituelles et morales dans leur éternelle sérénité.

Ce n'est pas là la moindre tâche de notre Association, et c'est aussi sa noblesse.

Soyez remerciés, mes chers Camarades, d'être venus en si grand nombre vous engager à la poursuite.

• •

Discours de Monsieur BRUNOLD

*Directeur Général de l'Enseignement du Second Degré
Représentant de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale*

CELUI qui tous parle se penche jour après jour sur le destin de cet enseignement. Il en connaît la grandeur, il en connaît le passé. Il le dit sans fausse modestie, en reportant cet hommage évidemment sur tous les maîtres de cet Enseignement Secondaire car les élites françaises et la France elle-même ont été sans doute ce qu'elles ont été parce que l'Enseignement Secondaire Français est ce qu'il est, a été ce qu'il a été.

Or aujourd'hui, l'accélération de l'histoire nous entraîne et nous entraîne très rapidement vers d'autres formes de culture rendues nécessaires par l'évolution de notre Société.

Un récent débat à l'Assemblée Nationale a souligné l'importance pour notre pays de la formation de nouvelles élites techniques et scientifiques. C'est un devoir pour l'Enseignement Secondaire de contribuer à cette formation, mais ce devoir pose pour nous d'angoissants problèmes.

Scientifique que je suis, je continue à penser que la valeur de la culture que nous donnerons à nos élèves réside essentiellement dans une fidélité aux vieilles traditions de notre humanisme, vieilles et toujours jeunes, aux valeurs éternelles, que M. le Ministre Jacquinot vient d'évoquer tout de suite. Et cependant il faut donner à nos élèves une formation scientifique poussée. Et d'abord un pays ne peut

pas être un grand pays s'il ne sait pas occuper dans l'économie mondiale une place digne du rang que la France doit y occuper. Nous devons donc faire une place de plus en plus grande à l'étude des mathématiques, à l'étude des sciences dans notre système secondaire, mais il faut le faire avec le souci non pas de donner à nos élèves ces connaissances précises, certes indispensables, pour qu'ils puissent aborder ultérieurement l'étude scientifique qui nécessite un savoir préalable. Il faut la donner cette formation avec le souci véritable de former des esprits et de former des esprits pour les préparer non pas à mettre en œuvre des connaissances précises qui seront très vite dépassées, mais à mettre en œuvre une formation scientifique, un goût de la création, un besoin de l'innovation qui leur permettra, dans une époque où toutes les choses vont très vite, de créer, d'innover et de maintenir somme toute, toute notre science au niveau qu'elle a occupé dans le passé et de répondre à toutes les exigences de notre Société.

Je pense bien profondément que notre enseignement scientifique qui doit s'intégrer et prendre une place plus complète encore dans notre système d'éducation, doit aussi se transformer. Et dans quel sens ? Eh bien, dans le sens que nous indique notre humanisme traditionnel.

Je pense que l'enseignement scientifique restera fidèle à la tradition humaniste de l'Enseignement Secondaire Français s'il sait se reporter au passé, s'il sait transporter l'intérêt du contenu du savoir ou du bilan des connaissances sur la méthode avec laquelle ces connaissances ont été acquises, sur les cheminement de la pensée qui ont conduit à des découvertes, somme toute l'objet de la recherche sur le chercheur lui-même, c'est-à-dire en définitive sur l'Homme.

Les savants ont été souvent aussi de grands penseurs.

Si l'humanité a enregistré le résultat de leurs découvertes, ceux qui connaissent leur vie savent aussi que toute cette vie a été animée par de très grandes pensées. Qu'on évoque de grandes figures comme celle de Descartes, comme celle de Pascal dans leur œuvre scientifique, comme celle de Pasteur, comme celles de M. et Mme Curie, on comprendra que ces grands noms dans un humanisme français peuvent se placer à côté de ceux de Montaigne, à côté de celui de Victor Hugo ou de Racine.

C'est à la définition de ce nouvel humanisme moderne que je convie les maîtres de cette maison, comme tous les maîtres de notre Enseignement Secondaire.

Il y faut l'esprit d'équipe, le sentiment que nous travaillons tous pour la grandeur de notre pays et pour ses élites de demain.

Il y faut une cohésion, une idée très juste de la communauté de nos buts, une fidélité je le répète, aux traditions de notre humanisme, mais aussi la claire conscience des besoins de notre pays.

Sous ce ciel mouillé où vous m'écoutez avec patience, je vais abréger mes propos. Messieurs et Mesdemoiselles, pour vous dire que cette journée qui a été, elle devait l'être, une journée de recueillement, doit aussi être pour nous une journée d'espérance.

Ce que je désire, ce que je souhaite, c'est que dans cette maison, comme dans les 1.000 lycées et collèges qui font la tradition de notre Enseignement Secondaire Français, nous travaillons tous d'un même cœur à définir cet humanisme d'aujourd'hui, fidèle aux grandes traditions de l'humanisme d'hier, mais capable aussi de donner à ce pays des élites qui lui permettent de conserver le rang qu'il doit occuper dans le monde.

* *

Après les discours, chaleureusement applaudis, et la pluie ayant heureusement cessé, un vin d'honneur a été servi sous les galeries, aux quelque 500 invités. Pour la circonstance, les élèves des classes terminales s'étaient métamorphosés en Maîtres d'Hôtel et le spectacle en était amusant. L'Orchestre Universitaire de Nancy, qui avait pu mettre à l'abri ses instruments, agrémenta avec ses 200 exécutants et choristes, sous la direction de M. le Professeur Stoltz, ce moment de détente d'une si magnifique façon qu'il reçut les compliments enthousiastes de M. le Directeur Général de l'Enseignement du Second Degré.

Un grand banquet par souscription réunit ensuite 250 convives dans la salle du Marché Couvert, décorée avec goûts (1). Dans une atmosphère de chaude sympathie, Personnalités, Professeurs, Anciens Elèves, Parents d'Elèves et aussi Représentants des Elèves de toutes les classes terminales que le Comité avait tenu à inviter afin qu'ils se souviennent, furent honnour au menu exquatement préparé et impeccablement servi par l'Hôtel de Metz à Bar-le-Duc. Pour la petite histoire, voici ce menu :

MENU

Le Brochet de Meuse sauté verte
La Pouarde poêlée au Champagne
Les Petits Pois à la Française
Le Jambon de Prague en croûte
Les Pommes rissolées
La Salade de saison
Le Fromage de Pays
La Bombe Plombière

VINS

Gris de Brûlé
Mâcon
Château l'Angelus Si-Émilion
Champagne
Café — Liqueurs

(1) Voir à fin de liste des personnes présentes.

Au dessert, M. Lemagny, M. Brunold, et M. Touze, Préfet de la Meuse, prirent tour à tour la parole pour de brèves allocutions. M. Ernest Moingeon, un vieil ami du Lycée, exploitant forestier à Fains-les-Sources, et à ses heures magicien, étonna l'assistance par son talent de calculateur, extrayant mentalement en une fraction de seconde, sous le contrôle de M. Mignot, Professeur de Mathématiques, assisté d'un buissonnier, la racine cinquième de nombres de 20 chiffres.

Après cette démonstration éblouissante, il fut procédé à la vente aux enchères de gravures de Lemagny et la plaquette-souvenir du centenaire fut remise à chacun des convives. Cette plaquette (1) tirée en édition de luxe, vaut que l'on s'y arrête quelque peu, ne serait-ce que pour en rappeler le sommaire :

Présentation, par le Président Louis Jacquinot.

Hommage au Lycée, par M. le Recteur Mayer.

Lettre de M. Pierre Gazotte, de l'Académie Française, ancien élève du Lycée.

Historique du Collège Gilles de Trèves et du Lycée, une étude magistrale par M. Lulin, Professeur d'histoire au Lycée et ancien élève, avec la collaboration de ses collègues MM. Estieher et Simon.

Quelques pages de Raymond Poincaré et Louis Bertrand, anciens élèves du Lycée, et d'André Thuret, ancien élève du Collège communal Gilles de Trèves.

Gravure hors texte (Façade du Lycée) et dessins originaux de M. Paul Lemagny, de l'Institut, Grand Prix de Rome, ancien élève du Lycée : (Cour du Collège Gilles de Trèves et portrait de Raymond Poincaré).

Pendant ce temps, pour associer la population de Bar-le-Duc à la célébration du centenaire de son Lycée, un grand concert public était donné au Parc de l'Hôtel de Ville devant une très nombreuse assistance malgré le temps incertain. Vivement apprécié, il reçut des applaudissements nourris.

Ce fut tout d'abord la Musique de la Garnison de Metz qui, avec ses airs martiaux, réveilla dans le cœur des Barrisiens la nostalgie du 94^e R.I. au glorieux souvenir.

L'Orchestre Universitaire de Nancy, réunion des orchestres et des chœurs des Lycées Henri Poincaré et Jeanne d'Arc, lui sur-

(1) On peut encore s'en procurer quelques exemplaires auprès de l'Association des Anciens Elèves.

céda, sous la direction alternée de Mlle M.-L. Fournier et de M. G. Stoltz, Professeurs aux Lycées, avec le programme suivant :

I. — <i>Zampa</i> (Ouverture)	Hérold.
II. — a) <i>Menuet</i> chanté, extrait de <i>Castor et Pollux</i>	Rameau.
Soprano solo : Mme Maïrot-Jacquot.	
b) <i>La Fontaine de Carouet</i>	O. Zetorey.
Chorales des Lycées Jeanne d'Arc et H. Poincaré.	
III. — <i>Petit Boléro</i>	G. Stoltz.
IV. — <i>Chanteurs des Bois</i>	Farbach.
pour chœurs et Orchestre.	
V. — <i>Scènes Napolitaines</i>	Massenet.
VI. — <i>Marche de Tannhäuser</i>	Wagner.
Chœurs et Orchestre.	

Enfin, cette journée mémorable se termina, tard dans la nuit, par l'illumination du Parc et de la Façade du Lycée, du plus heureux effet.

